Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école
Du Grand-Chêne
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu : 5080 Rue de Savoie, Pierrefonds

Heure : 18h30

Date : 16 juin 2026

Séance : Ordinaire en présentiel

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre		Présent	Absent
Parents			
Sonia Djelidi	(2e année)	☑	☐
Marvyn Deva Vydelingum	(2e année)	☑	☐
Loverly Salazar	(2e année)	☑	☐
Élisabeth Hébert	(1re année)	☑	☐
Carolina Yanez	(1re année)	☑	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)			
Mélanie Belleau	(enseignante)	☑	☐
Marie-Lise Lalande	(enseignante)	☑	☐
Lyne Provencher	(enseignante)	☑	☐
Martine Arbour	(enseignante)	☑	☐
Jeanne D'Arc Bou Issa	(tech en SDG)	☐	☑
		☐	☐
Membres de la communauté		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐

Direction de l'école :

Isabelle Lemieux et Karolina Sulkowska

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 18:33 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.
Numéro de résolution : **25-26-55**	**IL EST RÉSOLU QUE :** La séance est ouverte à 18:33

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Que Mme Djelidi propose que certains points de l'ordre du jour soient réorganisés. Le bilan de la lutte contre la violence et l'intimidation, initialement prévu plus tard dans la rencontre, est déplacé au deuxième point afin de s'assurer qu'il soit traité en priorité. Il sera suivi du budget initial ainsi que des règles et du fonctionnement du service de garde. Par la suite, l'ordre du jour se poursuivra avec le bilan du conseil d'établissement (CÉ) et le bilan de l'organisme de participation des parents (OPP), avant de reprendre les autres points tels qu'ils étaient initialement planifiés.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Hébert et appuyé par Mme Lalande.
Numéro de résolution : **25-26-56**	**IL EST RÉSOLU QUE :** L'ordre du jour proposé est adopté avec les changements proposé.

3. Gardien du temps

Aucun gardien du temps désigné

4. Période des questions du public, s'il y a lieu

Aucune question du public.

5. Affaires découlant du procès-verbal de la dernière rencontre

CONSIDÉRANT QUE	Mme Lemieux informe les membres qu'elle a simplement ajouté au procès-verbal de la dernière rencontre les résolutions qui avaient été omises.

6. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CONSIDÉRANT QUE	Le procès-verbal de la dernière rencontre a été transmis aux membres du conseil pour révision et qu'aucune modification majeure n'a été demandée.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Hébert et appuyé par Mme Provencher.
Numéro de résolution : **25-26-57**	**IL EST RÉSOLU QUE :** Le procès-verbal proposé est adopté

7. Bilan - Plan de lutte contre la violence et l'intimidation - Santé et Bien-être

CONSIDÉRANT QUE	Mme Sulkowska présente les résultats du questionnaire QSVE-BE (copie électronique ou papier non fournie aux membres du CÉ). Les résultats démontrent un climat scolaire généralement positif, marqué par un fort sentiment de sécurité et de bien-être chez les élèves ainsi que par des relations positives entre les élèves et le personnel. La violence verbale demeure la forme d'incident la plus fréquente. Parmi les défis identifiés figurent la perception d'iniquité dans l'application des conséquences, le

	faible taux de divulgation des situations aux adultes et certains enjeux liés à la surveillance dans la cour de récréation. Plusieurs initiatives ont été mises en place au cours de l'année afin de favoriser un milieu bienveillant et inclusif. Pour l'année à venir, les priorités incluent le renforcement de la surveillance active et l'augmentation de l'implication des élèves et des parents dans la vie scolaire. Mme Sulkowska présente ensuite le bilan annuel du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026. Il est demandé par un membre pourquoi il est question de Capitaine Mitaine, Opération Bonne Mine, Cantine pour tous, Opération sous zéro, paniers de Noël et Marchethon dans ce bilan. La direction répond qu'il s'agit d'actions pour aider le bien-être (inclus dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence). Pour la section des actions prévues pour 2026-2027, un membre parent demande si nous pourrions inclure ici le fait qu'un comité récréation pourra être formé pour aider la gestion de la surveillance de la cour. La direction répond que ça ne peut pas encore être confirmé, car l'équipe école doit d'abord accepter et participer à ce comité.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Belleau et appuyé par Mme Yanez.
Numéro de résolution : 25-26-58	**IL EST RÉSOLU QUE :** Le Bilan - Plan de lutte contre la violence et l'intimidation - Santé et Bien-être proposé est adopté

8. Budget initial 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Mme Lemieux présente le budget initial de l'année scolaire à venir, établi à **1 707 565 $**. Elle précise qu'il s'agit d'une prévision basée sur les effectifs au 30 septembre et qu'un budget révisé sera présenté en décembre. Malgré une augmentation d'environ **100 000 $** par rapport à l'année précédente, l'école doit composer avec des compressions budgétaires totalisant **34 000 $**. Les membres prennent connaissance des différentes sources de financement, notamment les contributions des parents, le fonds de fonctionnement, le service de garde et les mesures dédiées. Des préoccupations sont soulevées quant à l'impact des compressions sur les services aux élèves, particulièrement la perte d'un poste d'enseignant-ressource et l'absence de financement permettant l'ajout d'un troisième technicien en éducation spécialisée (TES), considéré comme nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins des élèves. Mme Lemieux souligne également que les écoles doivent désormais assumer l'entièreté de leurs déficits, ce qui exige une gestion rigoureuse des ressources financières.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Salazar et appuyé par M. Vydelingum.
Numéro de résolution : 25-26-59	**IL EST RÉSOLU QUE :** Le Budget initial 2026-2027 proposé est adopté

9. Règles de fonctionnement du SDG / SDD 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Mme Lemieux présente les règles de fonctionnement du service de garde (SDG) et du service de dîner (SDD) pour l'année scolaire 2026-2027. Les modifications proposées visent principalement à clarifier les mesures disciplinaires, à moderniser les procédures administratives et à renforcer les protocoles de sécurité. Il est rappelé que le code de vie de l'école s'applique en tout temps au SDG et au SDD et que la direction peut, dans certaines situations graves ou répétitives, suspendre ou exclure un élève de ces services. Les inscriptions aux journées pédagogiques se feront désormais principalement par voie électronique, tout en maintenant une période de transition pour les familles qui préfèrent le format papier. Les membres prennent également connaissance des mesures de sécurité concernant l'accès des parents à l'école et à la cour, ainsi que des nouvelles modalités de contribution financière pour certaines activités

	spéciales lors des journées pédagogiques. L'importance du respect des heures d'arrivée lors des sorties organisées est également soulignée afin d'assurer le bon déroulement des activités.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par M. Vydelingum et appuyé par Mme Yanez.
Numéro de résolution : 25-26-60	**IL EST RÉSOLU QUE :** Le Règles de fonctionnement du SDG / SDD 2026-2027 proposé est adopté

10. Bilan du CÉ

CONSIDÉRANT QUE	Les membres discutent du bilan du conseil d'établissement (CÉ), qui leur avait été transmis préalablement par courriel sous forme d'ébauche. Au cours des échanges, plusieurs corrections sont proposées, notamment le retrait de données provenant d'années antérieures afin de concentrer le document sur l'année scolaire 2025-2026. Des erreurs administratives sont également relevées, dont l'orthographe de certains noms et l'attribution de certaines fonctions. Considérant les ajustements à apporter, les membres conviennent de reporter l'adoption du bilan à une prochaine rencontre. Il est également proposé de recueillir les commentaires des membres sur l'année écoulée afin d'en intégrer un résumé à la version finale, qui sera présentée lors de l'assemblée générale de septembre.
EN CONSÉQUENCE	L'adoption du bilan du conseil d'établissement est reportée afin de permettre l'intégration des corrections et commentaires soulevés lors des discussions.

11. Bilan de l'OPP

CONSIDÉRANT QUE	Les membres prennent connaissance du bilan de l'Organisme de participation des parents (OPP). Il est indiqué que l'organisme termine l'année avec un solde de **26 731,71 $**, lequel sera reporté à l'année scolaire suivante. Une somme de **12 000 $** demeure réservée au projet d'aménagement de la cour d'école. Les membres sont également informés de certains ajustements budgétaires effectués au cours de l'année, notamment la régularisation d'une dépense liée à une activité de 5e année ainsi que la prise en charge par l'école d'une dépense de **1 800 $** qui avait initialement été prévue au budget de l'OPP. Les échanges soulignent le soutien continu aux projets de l'école.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Yanez et appuyé par Mme Djelidi.
Numéro de résolution : 25-26-61	**IL EST RÉSOLU QUE :** Le Bilan de l'OPP proposé est adopté

12. Autorisation Campagnes de financement pour 2026-2027 (dîners pizza, TCBY, autres)

CONSIDÉRANT QUE	Les membres prennent connaissance de la proposition de campagnes de financement pour l'année scolaire 2026-2027, organisées par l'Organisme de participation des parents (OPP) afin de soutenir les projets de l'école. Les activités prévues comprennent **quatre dîners pizza** ainsi que **six ventes de produits TCBY**, lesquelles seront mises en place dès le début de l'année scolaire.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé et appuyé unanimement par les membres.
Numéro de résolution : 25-26-62	**IL EST RÉSOLU QUE :** L'autorisation de campagnes de financement pour 2026-2027 proposé est adopté

13. Demandes d'attribution de fonds à l'OPP (livres de bibliothèque et autres)

CONSIDÉRANT QUE	Les membres autorisent également le budget destiné à l'achat de livres pour la bibliothèque. Celui-ci comprend une subvention gouvernementale de **6 901 $** ainsi qu'une contribution de **3 500 $ provenant des fonds de l'OPP**, pour un montant total de **10 401 $** consacré à l'enrichissement de la collection de la bibliothèque.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Djelidi et appuyé par Mme Arbour.
Numéro de résolution : 25-26-63	**IL EST RÉSOLU QUE :** La demandes d'attribution de fonds à l'OPP proposé est adopté

13. Activités-Journées pédagogiques

CONSIDÉRANT QUE	Les membres discutent de l'organisation des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2026-2027. Il est proposé de remplacer les frais ponctuels associés à certaines activités par deux contributions distinctes de **20 $**, destinées à financer des activités spéciales telles que des sorties éducatives ou des animations offertes à l'école. Les membres prennent également connaissance des nouvelles modalités d'inscription, qui se feront principalement à l'aide de formulaires électroniques transmis par courriel, tout en prévoyant une période de transition avec des formulaires papier pour les familles qui en auraient besoin. Il est rappelé que les inscriptions devront respecter les dates limites établies et que les journées réservées seront facturées même en cas d'absence.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé et appuyé unanimement par les membres.
Numéro de résolution : 25-26-64	**IL EST RÉSOLU QUE :** Les Activités-Journées pédagogiques proposé est adopté

14. CAA

CONSIDÉRANT QUE	Les membres sont informés que le projet de Brigade scolaire sera reconduit pour l'année scolaire 2026-2027. La coordination du projet sera assurée par les parents bénévoles. Il est prévu que les activités de la brigade débutent dès la rentrée scolaire et se poursuivent jusqu'à l'arrivée de l'hiver. En raison des conditions météorologiques et des enjeux de sécurité liés à la glace et aux bancs de neige, les activités seront suspendues durant la saison hivernale pour reprendre au printemps.

15. Assemblée générale du 3 septembre 2026

CONSIDÉRANT QUE	Les membres discutent de l'organisation de l'assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le 3 septembre. Une rencontre préparatoire entre la direction et la présidence est prévue afin de finaliser l'ordre du jour et les documents nécessaires. Lors de cette assemblée, les bilans du Conseil d'établissement (CÉ) et de l'Organisme de participation des parents (OPP) seront présentés aux parents. Les membres rappellent également que trois postes de représentants des parents au CÉ seront à pourvoir. Il est aussi convenu de profiter de cette rencontre pour informer les parents de certaines nouvelles procédures administratives, notamment l'utilisation de formulaires électroniques pour l'inscription aux journées pédagogiques.

16. Journée thématique du 30 septembre 2026

CONSIDÉRANT QUE	Les membres sont informés de l'avancement des démarches entourant l'organisation de la journée thématique du 30 septembre 2026. Mme Djelidi a communiqué avec différents organismes, notamment Mikana, Wapikoni Mobile et la Commission de réconciliation, afin d'obtenir des propositions d'activités ainsi que les coûts associés. Les options retenues seront présentées ultérieurement au conseil d'établissement pour analyse et approbation, en s'assurant qu'elles soient en cohérence avec le projet éducatif de l'école.

20. Varia

Les membres soulèvent une préoccupation concernant la communication tardive du calendrier des examens et souhaitent que les dates soient transmises plus tôt à l'avenir, idéalement dès le mois de mai. La direction précise que les élèves sont préparés progressivement en classe tout au long de l'année.

Les membres tiennent également à souligner le départ de Mme Lyne Provencher et à reconnaître sa contribution remarquable à l'école. Son engagement comme enseignante-ressource et son apport au soutien des élèves sont chaleureusement salués. La rencontre se termine par des remerciements adressés à l'ensemble des membres pour leur implication au cours de l'année.

21. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE	L'ordre du jour est épuisé
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Provencher et appuyé par M. Vydelingum.
Numéro de résolution : 25-26-65	**IL EST RÉSOLU** à l'unanimité : **DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à [21 :05]**

22. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence _____

Direction d'établissement _____